

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2011

Le vendredi dix sept juin deux mille onze à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Recy, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Recy sous la présidence de Monsieur Michel VALTER, Maire de Recy.

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de :

Hervé ARNOULD (excusé, pouvoir donné à Jacques ROUSSEAU)

Gérard REGNAULD (excusé, pouvoir donné à Michel VALTER)

Jeannine GILLET (excusée, pouvoir donné à Sylvie AUGUSTE)

Le secrétariat de séance est assuré par Thierry DONRAULT. Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant l'autorisation auprès de l'assemblée de pouvoir rajouter une délibération relative à l'échange de terres pour une parcelle située entre le passage à niveau n°4 et l'entrée de Recy voie Chanteraine. Cette parcelle qui correspond à l'emprise du rond point de la déviation de la RD1 sera échangée avec une parcelle d'une même contenance située au même lieudit.

Après l'accord unanime du conseil, l'ordre du jour reprend et est le suivant :

- **Délibération sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunal de la Marne suite à la réforme des collectivités territoriales.**
- **Remplacement du poste de Rédacteur.**
- **Prolongation du Contrat Unique d'insertion.**
- **Élections sénatoriales : désignation des délégués du Conseil Municipal.**
- **Informations diverses**

### **Délibération sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunal de la Marne suite à la réforme des collectivités territoriales.**

Monsieur Michel VALTER explique à l'assemblée qu'il y a lieu de délibérer sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale présenté par Monsieur le Préfet de la Marne lors de la réunion de la commission de coopération intercommunale du 22 avril dernier.

Le Conseil Municipal,

**APPROUVE** le projet de schéma départemental de coopération intercommunale présenté par Monsieur le Préfet de la Marne.

Toutefois et dans l'esprit qui a prévalu lors de la création du Pays de Châlons-en-Champagne, le Conseil Municipal suggère que le futur périmètre de la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne réponde à un territoire de vie et soit étendu, au-delà des 30 communes proposées le 22 avril, à l'ensemble des communes constituant le bassin de vie au sens économique et territorial du terme, de l'agglomération châlonnaise.

### **Remplacement du poste de Rédacteur.**

Monsieur le Maire annonce à l'assemblée qu'il a donné un avis favorable à la demande de mutation de Madame Aurélie BENA à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2011.

Afin de procéder à son remplacement, il y a lieu de lancer une procédure de recrutement. Monsieur le Maire précise qu'il souhaiterait s'orienter vers un Adjoint Administratif.

Le Conseil Municipal,

Autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à entreprendre les démarches nécessaires au recrutement d'un agent.

### **Prolongation du Contrat Unique d'insertion.**

Le Contrat Unique d'Insertion de Madame Corinne GOZDZIOR arrivant à son terme le 9 août 2011, Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu d'entreprendre les démarches pour le renouvellement de ce contrat.

Il précise qu'il fera appel à Pôle Emploi pour connaître les possibilités de renouveler le Contrat Unique d'Insertion de Mme Corinne GOZDZIOR.

Après en avoir délibéré à l'unanimité,  
Le Conseil Municipal

Autorise Monsieur le Maire à signer les pièces nécessaires à ce dossier.

### **Élections sénatoriales : désignation des délégués du Conseil Municipal.**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que le dimanche 25 septembre 2011 se tiendra l'élection des sénateurs. Il rappelle que les sénateurs sont élus pour 6 ans par des grands électeurs composés de députés, conseillers régionaux, conseillers généraux et représentants de la commune (Maire, Adjoint, conseillers municipaux).

Il est ensuite procédé aux votes et les résultats sont les suivants :

Délégués titulaires :		Délégués suppléant :	
Michel VALTER :	15 voix	Célyne DHAYNAUT :	15 voix (élue)
Carole SIMON :	15 voix	Jacques LANDRAIN :	13 voix (élu)
Jacques ROUSSEAU :	15 voix	Thierry DONRAULT :	13 voix (élu)
		Abdourazak GUEDI :	3 voix

Le procès verbal est établi et signé par une partie des membres.

### **Informations diverses**

#### **Travaux voie de l'Abeille :**

Gilles DENNEVAL rapporte à l'assemblée que les travaux relatifs aux bordures des trottoirs ne donnent pas entière satisfaction et qu'il souhaite qu'une autre entreprise prenne le relais pour le reste des prestations.

Les espaces verts seront à réfléchir par la commission environnement.

#### **Travaux de voirie :**

Gilles DENNEVAL explique qu'actuellement, une quinzaine de points sont en cours de réfection à différents endroits dans le village. Ces travaux sont entrepris en fin de journée et semblent réalisés « au coup par coup ».

A noter que les enrobés seront tous faits en même temps.

#### **Divers :**

Il est fait remarqué que le panneau d'entrée de village voie Chanteraine n'est plus très visible. Le nécessaire sera fait pour remédier à ce problème.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.

A Recy, le 31 mai 2011.  
Le Maire,  
Michel VALTER